

COMMUNE DE BONFOL

INFORMATIONS A LA POPULATION

Activités en forêt

En raison du dépérissement des hêtres en forêt, de nombreux appels à la prudence ont été publiés dans la presse et au mois de juillet dernier, les Autorités communales ont également relayé ce message de prudence à la population.

Le danger en forêt étant persistant, le Conseil communal réitère son appel à la prudence et rend attentif au fait que :

La personne qui se rend en forêt (à pied, à vélo, à cheval, etc.), s'y rend à **ses propres risques et périls**. Elle doit s'attendre à rencontrer des conditions propres à un milieu naturel géré très extensivement (chemins inégaux avec trous, ornières ou grosses pierres, branches ou arbres renversés, sentiers escarpés, chutes de branches ou de pierres, etc.). La sylviculture pratiquée se veut de plus en plus proche de la nature (augmentation du bois mort, création de réserves forestières, ...) et de nombreuses forêts ne sont actuellement pas exploitées par leurs propriétaires. Il en découle que les principes du bon sens et de la prudence s'en trouvent renforcés.

Pont de la Grenière

Suite à l'acceptation par l'Assemblée communale d'un crédit pour la réfection du pont de la Grenière, les travaux de démolition ont été attribués à l'entreprise Gérard Cuenat de Courchavon et la reconstruction du nouveau pont a été confiée à l'entreprise Franco Filipetto de Vendlincourt.

Le planning établi fixe le début des travaux au 23 septembre 2019 et l'achèvement de cet ouvrage est prévu fin novembre 2019.

Afin de garantir aux piétons un accès à la rue de la Grenière durant cette période, le Conseil communal informe qu'une passerelle sera installée sur la Vendline.

Les Autorités communales recommandent la plus grande prudence aux abords de ce chantier.

Rue de la Grenière

Les travaux entrepris à la rue de la Grenière se poursuivent et la 3^{ème} étape du chantier débutera le 23 septembre 2019.

Durant cette nouvelle phase de travail, le trafic sera également détourné, selon le plan de circulation figurant au verso.

Les automobilistes voudront bien se conformer à ce plan et à la signalisation mise en place.

Les Autorités communales remercient une nouvelle fois les utilisateurs et les riverains de leur compréhension pour les désagréments engendrés par ces travaux.

Le Conseil communal

Septembre 2019